25 ans

FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS

pour le développement durable

RAPPORT ANNUEL 2025 2026

Table **des matières**

03 Mot du président du conseil d’administration

04 Mot du directeur général

05 Conseil d’administration

06 Équipe

08 Le FAQDD fête ses 25 ans d’impact en développement durable au Québec

22 Merci à nos partenaires!

23 Retour sur la dernière année

24 Créneau d’expertise n°1 - Intégration du développement durable en entreprises

32 Créneau d’expertise n°2 - Mobilisation collective et innovation sociale

46 Créneau d’expertise n°3 -Soutien sur mesure aux organisation publiques

47 Perspectives 2026-2027

48 États financiers

Mot du président **du conseil d'administration**

Vingt-cinq ans. C'est à la fois peu et beaucoup dans une vie d'organisation.

Peu, parce que les défis du développement durable sont immenses et que le travail est loin d'être terminé. Beaucoup, parce que ce que le FAQDD a accompli en un quart de siècle dépasse largement ce qu'on aurait pu imaginer à ses débuts.

Depuis sa création, le FAQDD s'est imposé comme un acteur crédible et structurant dans l'écosystème du développement durable au Québec. Sa capacité à soutenir des projets porteurs, à mobiliser des partenaires et à accompagner des organisations dans des démarches concrètes en fait aujourd'hui une organisation incontournable — présente dans toutes les régions, reconnue par ses pairs, et de plus en plus sollicitée dans des contextes exigeants.

Cette trajectoire n'allait pas de soi. Elle a demandé des choix courageux : celui de se renouveler plutôt que de se reposer sur ses acquis, de passer d'un modèle fondé sur un fonds initial à un rôle élargi de partenaire stratégique, capable d'appuyer des programmes d'envergure tout en restant fidèle à sa mission de départ.

Le conseil d'administration tient à souligner que cette transformation n'aurait pas été possible sans des personnes d'exception.

Parmi elles, Nicolas Girard occupe une place toute particulière. Présent au sein du FAQDD depuis bientôt 25 ans, dont 10 à titre de directeur général, Nicolas a été l'artisan de ce que l'organisation est devenue, porté par une vision claire, une rigueur constante et un dévouement profond au FAQDD et à sa mission.

Nous saluons également l'ensemble de l'équipe, dont l'engagement quotidien est la véritable colonne vertébrale de l'organisation, ainsi que nos partenaires publics dont la confiance renouvelée nous permet d'agir avec ambition. Notre reconnaissance va aussi aux administratrices et administrateurs qui, au fil des ans, ont consacré leur temps et leur expertise au service de la mission du FAQDD.

Dans un contexte où les défis environnementaux, économiques et sociaux se complexifient, les organisations capables de créer des ponts, d'accompagner l'action et de catalyser l'innovation sont plus essentielles que jamais. Le FAQDD fait partie de ces organisations et nous sommes confiants qu'il continuera de jouer ce rôle pour les 25 prochaines années.

Ensemble, nous avons bâti quelque chose de solide. La suite s'écrit maintenant, et elle s'écrit ensemble.



Vincent Moreau
Président du conseil d'administration

Mot du **directeur général**

Il y a 25 ans, le Fonds d'action québécois pour le développement durable s'est donné une mission ambitieuse : soutenir des idées capables de transformer durablement le Québec.

Aujourd'hui, ces idées sont devenues des projets, des pratiques, des organisations et, surtout, des changements bien concrets dans nos milieux de vie.

Depuis ses débuts, le FAQDD a contribué à faire émerger des initiatives structurantes, souvent à l'avant-garde des politiques publiques. Qu'il s'agisse de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, de collectivités durables ou de formation en développement durable, plusieurs des démarches soutenues au début des années 2000 font aujourd'hui partie des références au Québec.

Avec le recul, un constat s'impose : le développement durable repose sur la capacité collective à expérimenter, à apprendre et à faire évoluer dans le temps nos façons de faire et remettre en question nos paradigmes.

Dans ce contexte, le rôle du FAQDD a lui aussi évolué.

D'un bailleur de fonds, nous sommes devenus un partenaire stratégique, capable d'accompagner des organisations, de connecter des expertises et de contribuer à la mise en œuvre de programmes d'envergure aux côtés de nos partenaires gouvernementaux.

Cette évolution s'appuie sur des fondations solides : une rigueur reconnue, une connaissance fine des milieux et un réseau d'acteurs engagés à travers tout le Québec.

Les résultats témoignent de cette trajectoire. En 25 ans, plus de 183 millions de dollars ont été investis auprès de plus de 5 300 entreprises et organisations, permettant la réalisation de plus de 3 300 projets. Pour la dernière année seulement, plus de 31 millions de dollars ont été déployés auprès de plus de 300 initiatives.

Au-delà de ces chiffres, ce sont des idées qui prennent vie, des collaborations qui se tissent et des communautés qui se transforment.

Dans un contexte économique et social en mutation, notre capacité d'adaptation demeure une force essentielle. Et l'avenir est déjà en marche.

Deux nouveaux programmes majeurs, récemment confirmés, seront déployés au cours du printemps. Représentant une enveloppe de plus de 38 millions de dollars, ils viendront amplifier notre action et soutenir de nouvelles initiatives au cœur des transitions à venir.

Plus que jamais, ces défis exigent de la collaboration, de l'agilité et de l'audace.



Nicolas Girard
Directeur général

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des partenaires, des organisations et des membres de notre équipe **– d'hier et d'aujourd'hui –** qui contribuent à faire du FAQDD un acteur reconnu et pertinent.

Conseil **d'administration**

PRÉSIDENT
Vincent Moreau
Directeur général
Fonds Climat du Grand Montréal

VICE-PRÉSIDENT
Martin Thiboutot
Avocat
Delegatus

TRÉSORIÈRE
Nathalie Drapeau
Directrice générale
Régie intermunicipale de traitement
des matières résiduelles de la Gaspésie

SECRÉTAIRE
Olivier Dulude
Vice-président, concertation et
relations gouvernementales
Conseil patronal de l'environnement du Québec

Béatrice Alain
Directrice générale
Chantier de l'économie sociale

Alain Desjardins
Président
Alain Desjardins Service Conseil

Stéphane Devernal
Vice-président,
Performance organisationnelle
RECYC-QUÉBEC

Stéphane Drouin
Vice-président sénior, stratégie et
consommation, Est du Canada
Léger

Nathalie Villemure
Directrice générale
Réseau d'investissement social du Québec

Membres de **l'équipe**

DIRECTION GÉNÉRALE

Nicolas Girard
Directeur général

Amélie St-Laurent Samuel
Directrice générale adjointe et affaires publiques

Estelle Gaudet-Meyer
Directrice de l'administration et des opérations

Geneviève Caron
Directrice des communications

INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ENTREPRISE

Claudine Ségui
Coordonnatrice

Marième De Beaumont-Blouin
Conseillère principale en pratiques d'affaires écoresponsables et technologies propres

Noura Drouin
Analyste en développement durable

Frédéric Girard
Conseiller aux programmes

Charles Giroux
Conseiller aux programmes

Sophie Labonté
Analyste en développement durable

Jeanne Lereboug
Analyste en développement durable

Inès Mercier
Analyste en développement durable

Ali Sakka
Analyste en développement durable

Charles Zinser
Analyste en développement durable

Membres de **l'équipe**

MOBILISATION COLLECTIVE ET INNOVATION SOCIALE

Geneviève Rodrigue
Coordonnatrice

Marie-Andrée Asselin
Conseillère, mobilisation et innovation sociale

Manon Couture
Conseillère, mobilisation et innovation sociale

Marie-Hélène Dubé
Conseillère, mobilisation et innovation sociale

Gabrielle Émond
Chargée de programmes

Claudia Laviolette
Conseillère, mobilisation et innovation sociale

Alice Lopez
Chargée de programmes

Chantal Molloy
Conseillère, mobilisation et innovation sociale

ADMINISTRATION

Oussama Ezzarzour
Responsable financier et comptable

Sophie Le Grand
Responsable qualité

Roxanne Savaria
Technicienne comptable

Marie-Christine Béland
Agente administrative

COMMUNICATIONS

Sarah Vertefeuille
Conseillère principale en communication

Étienne Richard
Agent de communication graphique et numérique

Le FAQDD fête ses **25 ans d'impact en développement durable au Québec**

Le gouvernement du Québec a créé le FAQDD en mars 2000 dans le but de développer l'expertise en développement durable au Québec et de diffuser les connaissances dans toutes les sphères de la société.

Le ministère de l'Environnement nous a alors confié 45 M$ et la mission de l'écouler en 3 ans.

Au cours des premières années, nous avons poursuivi deux objectifs : distribuer les fonds avec rigueur à travers un cadre de programme clair et transparent et avoir un impact durable sur la société.

Nous avons eu l'audace de soutenir des thématiques qui étaient encore méconnues à l'époque et qui, depuis, sont devenues de véritables leviers de transformation sociale :

- Aménagement viable du territoire
- Approche par cycle de vie
- Approvisionnement responsable
- Évènements écoresponsables
- Gestion intégrée de l'eau par bassin versant
- Investissement responsable
- Technologies propres

Cette période aura été marquante et porte ses fruits aujourd'hui.

Par la suite, il nous fallait redéfinir notre rôle et réorienter nos actions. Nous nous sommes lancés dans différentes avenues nous permettant d'exploiter efficacement notre positionnement, à la recherche de la meilleure façon de générer plus d'impact en développement durable.

C'est d'ailleurs au cours de cette période que le ministère de l'Environnement nous a confié la gestion d'un premier programme de financement, Action-Climat.

Depuis 2015, nous cumulons des expériences en gestion de programme, en mesure d'impact et en accompagnement. Nous avons mérité la confiance de partenaires d'envergure, convaincus par notre rigueur et notre expertise unique.

Le FAQDD est devenu au fil du temps un acteur pivot et **c'est grâce à vous, les porteurs de projet, les partenaires, les collaborateurs et les employés** que nous avons eu cet impact et que nous sommes encore là 25 ans plus tard!

Des retombées **concrètes**

+183 M$

remis en aide financière

+5 300

entreprises et organisations financées

+3 300

projets soutenus

+14

programmes de financement

25 ans d'histoire **en mots...**







Nous avons parcouru les archives et interviewé des dizaines d'intervenants pour bien mesurer **l'impact que nous avons eu au cours des 25 dernières années**.

Bonne lecture!

- **Il y a 25 ans** naissait le Fonds d'action québécois pour le développement durable
- Rigueur, éthique et cohérence : **les fondements du FAQDD**
- **Des projets** qui ont « changé le cours des choses »
- On cultive **les bonnes idées** depuis 25 ans
- Cet été, profitez **des festivals écoresponsables**
- **Des traces** dans le paysage
- **Des aménagements intelligents** pour des milieux de vie durables et résilients
- 25 ans à propulser **la mobilité durable**
- **Changer les comportements** en faveur de l'environnement
- **Du FIDD à Cycle Capital** : trajectoire d'une idée audacieuse

… et
en vidéo

Pas facile de résumer notre impact des 25 dernières années en quelques minutes.

Voici une courte animation qui illustre bien notre parcours!



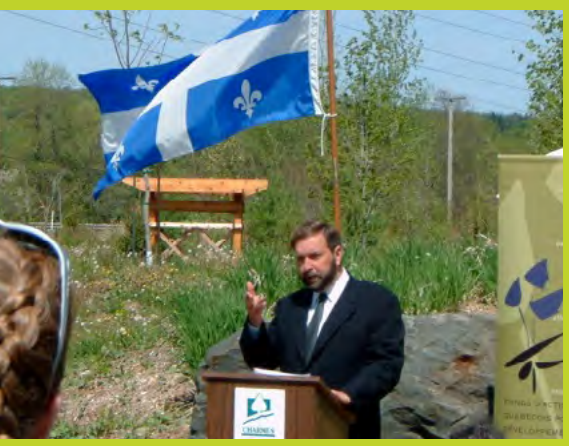
Pour l’écouter, ça se passe juste ici!

Des souvenirs **mémorables**


























FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE


FONDS
ÉCOLEADER
FONDS
ÉCOLEADER




FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS
pour le développement durable


FONDS ÉCOLEADER
FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS
pour le développement durable




écotec


ÉCOEMBALLAGE
Soutien à l'écoconception d'emballages et de contenants alimentaires recyclables
Québec
FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS










RTL

Retour sur la soirée **de célébration**

Le 19 mars, nous avons célébré notre 25e anniversaire entourés de nos précieux collaborateurs et partenaires.

Une belle occasion de réunir tout notre écosystème sous un même toit. Des porteurs de projets, des partenaires, des experts, des administrateurs et des employés d'hier à aujourd'hui.

Nous avons également invité Andrée-Lise Méthot, notre première dirigeante et Nathalie Drapeau, membre de notre C.A. depuis 25 ans, à nous partager des souvenirs sur la création du FAQDD. Ces deux femmes engagées ont contribué activement aux réussites de l'organisation.

> « Il faut prendre un pas de recul pour comprendre l'impact collectif que nous avons eu au cours des années, car le temps est une composante essentielle de tout changement de société. Malgré les défis qui demeurent, le chemin parcouru en 25 ans est remarquable et nous devons en être fiers. »
>
> - Nicolas Girard

Merci à ceux et celles qui ont pris le temps de venir célébrer ce jalon marquant avec nous!








Nathalie Drapeau
Membre du C.A.
depuis 2000
Andrée-Lise Méthot
Première dirigeante du FAQDD
en 2000-2001
Amélie St-Laurent Samuel
En poste au FAQDD
depuis 7 ans
















O MARIA IMMACULATA
25
ans

Merci du fond **du coeur!**

Au cours de la dernière année, nous avons recueilli des dizaines de témoignages touchants de porteurs de projets, de partenaires et de collaborateurs. En voici quelques-uns!

« Félicitations au FAQDD pour 25 ans d'impact en développement durable! Vous avez porté au fil des ans des projets structurants, dont le Fonds Écoleader, qui a joué un rôle clé dans l'accompagnement des entreprises vers des pratiques plus durables. Merci de mobiliser et de soutenir l'écosystème avec une telle rigueur et un engagement constant. C'est toujours un plaisir de collaborer avec vous! »

– La direction des sciences de la vie et des technologies environnementales
du Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

« Depuis 25 ans, le FAQDD rassemble et propulse celles et ceux qui transforment nos communautés. À Québec, son expertise a été déterminante pour soutenir les projets de l'Accélérateur de la transition écologique qui renforcent la vitalité de nos quartiers. C'est une fierté pour la Ville de Québec de pouvoir compter sur une équipe aussi passionnée et engagée dans la transition locale. »

– Marylou Boulianne
Conseillère municipale et responsable de l'économie sociale
au sous-comité exécutif de la Ville de Québec

« Grâce au soutien du FAQDD, Équiterre a pu développer à travers le temps des projets structurants en alimentation et en mobilité durables avec des partenariats solides ancrés dans les régions et communautés. Ces soutiens substantiels et sur de longues périodes ont permis à des projets fédérateurs de changement de prendre racine au sein de la population et des organisations. Ce soutien est précieux et essentiel pour nos groupes de la société civile afin de concrétiser et d'accélérer la nécessaire transition vers un monde plus juste et écologique! »

– Daniel Rotman
Directeur général, Équiterre, au nom de toute l'équipe

« C’est toujours un plaisir de collaborer avec l’équipe du FAQDD et d’échanger avec Nicolas ou Amélie, que ce soit lors d’un évènement ou d’une participation conjointe à un jury de sélection! Votre conviction qu’il faut agir concrètement pour bâtir une société plus inclusive et durable est véritablement contagieuse. L’inclusion est d’ailleurs au cœur de nos échanges et constitue la raison d’être de l’une de nos ententes de collaboration.

Merci de votre engagement à accueillir et propulser les agentes et agents de changement du Québec. »

– Chantal Thieblin Goffoz
Directrice, finance durable et accompagnement d’impact chez Evol

« Le soutien du FAQDD a été déterminant pour le projet La Nature sans voiture. Grâce à la contribution financière, nous avons pu développer un service de navettes et de vélos à assistance électrique, rendant la nature accessible autrement qu’en voiture pour les populations locales et les touristes dans trois régions du Québec. L’accompagnement du FAQDD a été particulièrement précieux : les retours rapides et constructifs ont renforcé notre capacité à ajuster nos activités et à maximiser les retombées positives du projet. »

– Myriam Gilbert
Coordonnatrice de projets et aux communications au Réseau des centres d’expertise en mobilité (RCEM)

« Depuis 25 ans, le FAQDD n’est pas seulement un pilier de l’innovation, mais un phare qui guide le Québec sur la voie du développement durable avec constance, humanité et rigueur.

Le Comité 21 Québec remercie chaleureusement l’équipe exceptionnelle qui a tenu ce flambeau, ainsi que le gouvernement pour son soutien indéfectible aux entreprises. Grâce à cet appui, celles-ci jouent un rôle essentiel dans cette transition économique.

Félicitations au FAQDD et un immense merci d’avoir incarné cette vision collective du développement économique, axée sur l’action présente tout en se projetant vers un avenir durable pour les générations futures! »

– Lorraine Simard
Directrice générale et cofondatrice du Comité 21 Québec

« Les 15 années que j’ai passées au FAQDD ont durablement marqué ma vie, autant sur le plan professionnel que personnel.

Contribuer à sa mission et à l’avancement du développement durable au Québec a été pour moi une grande source de fierté, un travail en parfaite cohérence avec mes valeurs profondes.

Le faire avec autant de plaisir au sein d’une équipe engagée, professionnelle et bienveillante, composée de personnes aussi inspirantes que pétillantes, a été un réel bonheur. »

– Véronique Desmarais
Directrice du développement de la destination durable, Destination Québec cité

Merci à nos **partenaires!**

Nous travaillons en étroite collaboration avec des partenaires publics et privés afin de proposer des solutions innovantes aux enjeux d'intégration du développement durable au Québec.

Ces organisations nous confient des mandats pour développer, cocréer ou encore opérationnaliser des projets structurants avec rigueur et agilité.

Ils nous ont fait confiance cette année :

Québec

- Ministère de l'Économie, de l'Innovation et l'Énergie (MEIE)
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
- Ministère du Tourisme (MTO)

Canada

- Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC)

Ville de Québec

Desjardins

La Caisse

Retour sur **la dernière année**

Nouveaux mandats

- Le MELCCFP nous a octroyé **5,7 M$** pour soutenir les entreprises dans l'intégration de la nature dans leurs pratiques d'affaires. Ainsi, l'enveloppe **Fonds Écoleader – Biodiversité** permettra de réduire l'impact négatif et bonifier l'impact positif de leurs activités sur la biodiversité.
- Dotée d'**une enveloppe de 3 M$**, la nouvelle phase du **Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau** nous a été confiée par le MELCCFP. Nous pourrons ainsi soutenir des initiatives qui répondent aux problématiques prioritaires des bassins versants.

FONDS ÉCOLEADER

Soutien régional aux enjeux de l'eau

Ces nouveaux mandats ont été confirmés à la fin de l'année financière et seront déployés **à partir de 2026-2027**.

Participation à des comités de sélection

L'expertise de notre équipe a été sollicitée par plusieurs organisations afin que nous participions à des comités de sélection :

- Alliance de l'industrie touristique du Québec
- Fonds Climat du Grand Montréal
- Société du Plan Nord

Participation à des comités consultatifs

Des membres de notre équipe ont pris part à des comités consultatifs et des groupes de travail avec des organismes phares :

- Chantier de l'économie sociale
- Ouranos
- Pôle de concertation en économie circulaire

Créneau d’expertise n°1

Intégration du développement durable en entreprise

Au fil des ans, nous avons développé une expertise unique au Québec pour accélérer l’intégration du développement durable au sein des entreprises et des organisations.

Grâce à un réseau de partenaires aux quatre coins du Québec et à une excellente connaissance du réseau d’expertise en développement durable, nous sommes devenus un acteur stratégique dans la transition vers une économie verte.

ades enjeux très variés, ou au sein de programmes visant des clientèles plus ciblées, nous travaillons de pair avec nos partenaires pour déployer des mesures efficaces et pour en mesurer l’impact.



Nos programmes

- Fonds Écoleader
- Écoemballage+
- Programme de réduction de la pollution atmosphérique et sonore

Fonds Écoleader

Soutien aux entreprises qui souhaitent améliorer leur bilan environnemental

Le Fonds Écoleader a été mis sur pied par le gouvernement du Québec en 2018. À l'origine, il a été conçu comme porte d'entrée pour toute entreprise qui souhaitait mener une démarche d'écoresponsabilité tout en augmentant sa compétitivité.

Avec un réseau de partenaires à travers le Québec et des outils variés, il a aidé jusqu'à maintenant des milliers d'entreprises à découvrir les avantages des pratiques d'affaires écoresponsables et des technologies propres. Avec le temps, il a été recentré sur l'aide financière, mais les outils mis en place continuent d'inspirer et de guider les entreprises.

En bref

Dates
2018-2028

Montant
58,5 M$

Partenaires
MEIE

MELCCFP

DEC

+2 100
nombre d'entreprises soutenues

+1 350
nombre de projets financés

+207 M$
sommes investies par le Fonds Écoleader et les entreprises en cours de projet

Fonds Écoleader

Grand succès pour l'enveloppe Soutien à l'implantation

En janvier 2025, DEC nous a octroyé une enveloppe de **7,5 M$** pour soutenir l'implantation de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres. Elle s'est d'ailleurs écoulée en moins d'un an!

Au final, plus de 283 entreprises auront pu en bénéficier.

Une nouvelle enveloppe dédiée à la biodiversité

Au printemps 2026, les modalités d'une nouvelle enveloppe dédiée à la biodiversité, soutenue par le MELCCFP, seront dévoilées.

Les entreprises pourront engager des experts qui les accompagneront dans l'intégration de la biodiversité dans leurs pratiques d'affaires dans le cadre du **Fonds Écoleader – Biodiversité**.



Écoemballage+

Soutien à l'écoconception d'emballages et de contenants alimentaires recyclables

Écoemballage+ propose du financement aux entreprises bioalimentaires qui avaient besoin d'accompagnement dans leur démarche d'écoconception. Il soutenait des mesures concrètes, comme la production d'études et de diagnostics et l'élaboration de plans d'action.

Divisé en deux volets (soutien aux entreprises et soutien à l'innovation à portée collective), le programme permet d'aider les entreprises bioalimentaires à prendre le virage suscité par la modernisation de la consigne et de la collecte sélective. De plus, un appel de projets a été lancé pour susciter des opportunités de transferts de connaissances et multiplier les promoteurs de l'écoconception sur le terrain.

En bref

Dates
2023-2026

Montant
16,5 M$

Partenaires
MAPAQ

28
projets soutenus dans le Volet 1

11
projets soutenus dans le Volet 2

19
projets soutenus pour le transfert de connaissances

Au total, **96 entreprises** ont obtenu du financement

Écoemballage+

Soutien au transfert de connaissances

17 initiatives ont obtenu du financement pour susciter le transfert de connaissances en matière d'écoconception d'emballage alimentaire.

Ces projets permettront de multiplier les ambassadeurs de l'écoconception d'emballage sur le terrain et de sensibiliser les entreprises bioalimentaires à l'importance d'augmenter la recyclabilité des emballages et des contenants alimentaires.

Websérie créée par le Centre Éco-Innov d'Emballages Carrousel
https://www.youtube.com/@EmballageMissionDurable

Documentaire de La vague
https://www.youtube.com/watch?v=ozKF9Oynzsc

E-magazine « L'emballage réutilisable en épicerie? Opportunités et tests terrain » de Cambium
https://cambiumdistribution.com/pages/magazine

Découvrez toutes les initiatives

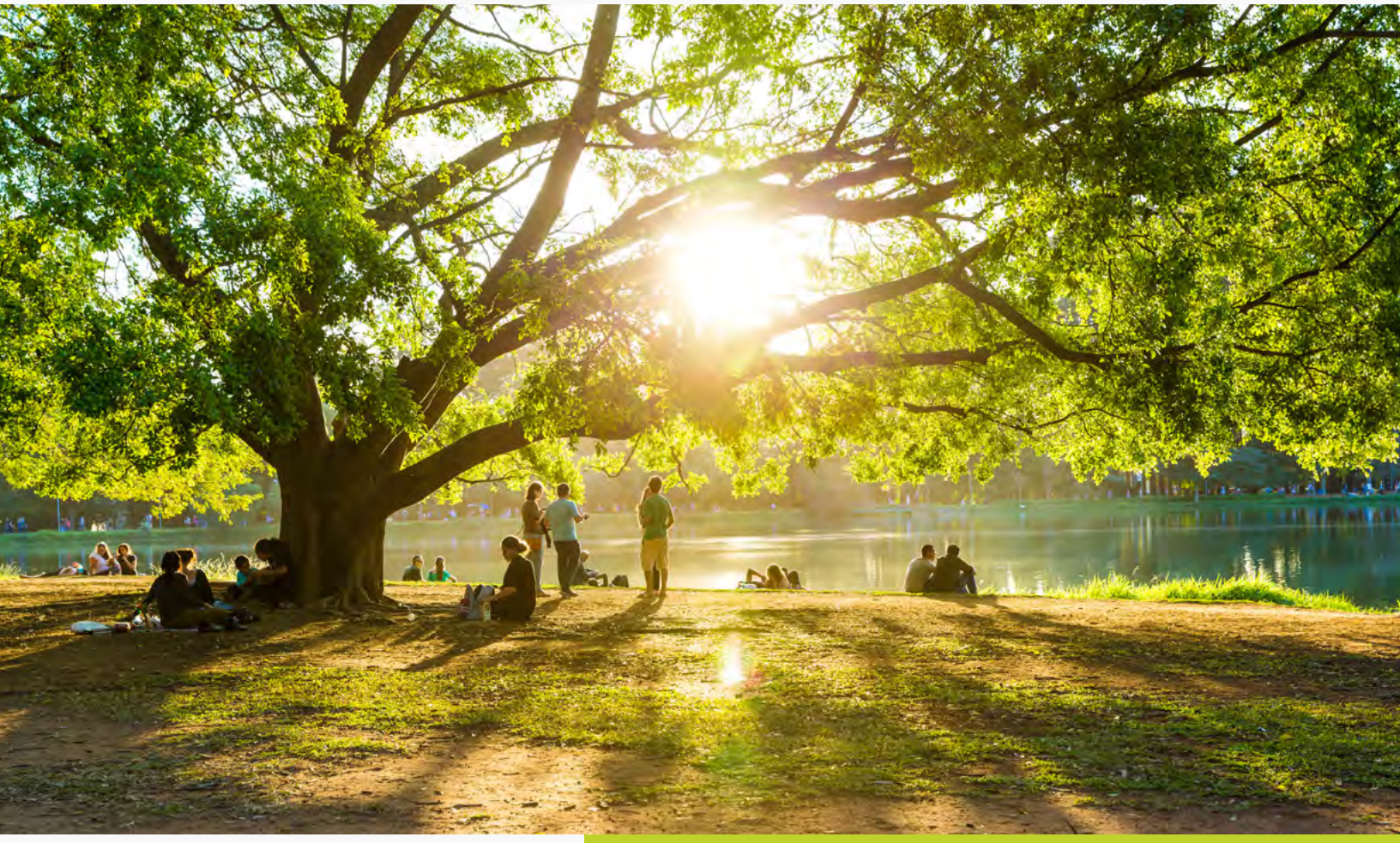


Programme de réduction **de la pollution atmosphérique et sonore**

Annonce des projets financés

Au cours de la dernière année, les villes de Belœil, Candiac, Montmagny, Saint-Hyacinthe, et Saint-Jean-sur-Richelieu (2 projets), ainsi que les Potagers Therrien inc. ont obtenu du financement pour remplacer des équipements par de nouveaux plus performants.

Les projets retenus dans le cadre de deux appels de projets (volets 1 et 2) réalisés à l'été 2025 seront dévoilés en 2026-2027.



Programme de réduction **de la pollution atmosphérique et sonore**

Soutien à la réduction de la pollution atmosphérique et du bruit excessif

En soutenant des projets visant le remplacement d'équipements qui permettront de diminuer les émissions à la source (Volet 1) ou des projets de sensibilisation ou de captation de la pollution (Volet 2), le programme vise à entraîner des répercussions positives sur la qualité de l'environnement, la qualité de vie des citoyens, ainsi que sur la santé publique au Québec.

En bref

Dates
2024-2027

Montant
8,65 M$

Partenaire
MELCCFP

7

projets soutenus dans le Volet 1 (remplacement d'équipements par de nouveaux plus performants)







1 Nicolas Girard a participé à un panel sur les matériaux avancés dans le cadre du colloque annuel de l'Ordre des ingénieurs du Québec

2 Amélie St-Laurent Samuel et Frédéric Girard ont présenté le Fonds Écoleader et Écoemballage+ au Forum Carbone, organisé par Coop Carbone

Créneau d'expertise n°2

Mobilisation collective et innovation sociale

La mobilisation collective et l'innovation sociale font partie de notre ADN depuis la création du FAQDD, en 2000. Au fil des ans, nous avons développé un savoir-faire distinctif afin de soutenir les porteurs de projets dans le déploiement d'initiatives structurantes.

À travers tous nos mandats, notre expertise en changement de comportement permet de mesurer l'impact réel des programmes que nous coordonnons. Ceux-ci visent notamment à susciter l'engagement de la société civile dans la lutte contre les changements climatiques, à accélérer le passage à l'action en matière de transition écologique, à soutenir la transition vers un tourisme plus responsable et durable.



Nos programmes

- Action-Climat Québec
- Accélérateur de la transition écologique
- Destination durable et action concertée

Action-Climat Québec

Soutien à la mobilisation dans la lutte contre les changements climatiques

Créé en 2008, Action-Climat Québec est reconnu comme un levier important pour susciter l'engagement des acteurs de la société civile dans la lutte aux changements climatiques au Québec.

Au cours de la phase actuelle, des dizaines de projets de mobilisation structurants ont été sélectionnés, portant des thématiques variées en lien avec **la réduction des émissions de gaz à effet de serre** et **l'adaptation aux changements climatiques**, dont la mobilité durable, l'aménagement du territoire, l'économie circulaire, la lutte au gaspillage alimentaire et l'éducation.

En bref

Dates
2023-2027

Montant
29 M$

Partenaire
MELCCFP

45
projets financés dans la phase actuelle

128
projets soutenus depuis sa création

65 M$ octroyés depuis 2008

Action-Climat Québec

Vitrine des projets financés

Vous aimeriez en savoir plus sur les projets? Nous avons préparé des fiches Web qui présentent les initiatives soutenues. Vous pouvez même filtrer les résultats par envergure, par thématique et par région.

Curieux de découvrir les projets qui touchent votre région ?

Consultez la vitrine



Accélérateur de la transition écologique

Soutien à l'action collective pour un avenir durable à Québec

Axé sur la mobilisation et le passage à l'action des citoyens, des organisations et des entreprises de Québec, l'Accélérateur de la transition écologique propose du financement et de l'accompagnement pour favoriser le déploiement de projets structurants pour accélérer la transition écologique sur le territoire de la Ville de Québec.

Les projets s'inscrivent dans une dizaine de thématiques liées à la transition écologique, dont la biodiversité, l'économie circulaire, l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la mobilité durable.

En bref

Dates
2024-2027

Montant
4 M$

Partenaires
Ville de Québec

Gouvernement du Québec

Desjardins

22
projets soutenus

11
thématiques couvertes

Accélérateur de la transition écologique

Annonce des projets financés

En juin 2025, les projets financés dans le cadre du 2e appel de projets ont été dévoilés.

Grâce au soutien financier de la Ville de Québec, du gouvernement du Québec et de Desjardins, l'Accélérateur a permis de soutenir 22 projets à ce jour.

Consultez la liste des projets financés



Destination durable et action concertée

Soutien à un tourisme responsable et durable

Destination durable et action concertée vise à appuyer différentes clientèles dans la réalisation et la mise en œuvre de projets collaboratifs et concertés en tourisme durable et responsable.

Reposant sur deux volets (réalisation de démarches de planification participative et concertée et mise en œuvre de projets découlant d'une telle démarche), le programme a notamment pour objectif de fédérer les acteurs des communautés, des MRC ou des secteurs visés autour de projets touristiques durables et porteurs pour les régions.

En développant et en structurant une offre touristique complémentaire, collaborative et adaptée au contexte des changements climatiques, les porteurs de projet génèrent des retombées économiques, sociales et environnementales positives dans le milieu.

En bref

Dates
2022-2025

Montant
8 M$

Partenaires
MTO

MELCCFP

25
projets soutenus dans le Volet 1

17
projets soutenus dans le Volet 2

120
parties prenantes concertées dans le cadre des projets soutenus

RÉPERTOIRE
des meilleures pratiques
en tourisme responsable
et durable

Depuis 4 ans, des dizaines d'organisations ont réalisé des projets collaboratifs en tourisme durable dans le cadre de **Destination durable et action concertée.** Elles ont fait preuve de leadership et d'audace pour mener des projets inspirants, en concertation avec les parties prenantes concernées.

Afin de tirer profit des apprentissages, nous avons réalisé le **Répertoire des meilleures pratiques en tourisme responsable et durable**. Quels sont les bons coups? Les défis rencontrés?

C'est le temps de les découvrir!

Vidéos inspirantes



Concertation régionale sur l'offre de sentiers de randonnée pédestre en Estrie



Cœurs Villageois dans la MRC de Lotbinière



Gaspé, une destination durable quatre saisons



Structuration de l'offre à vélo au Québec



Lutte aux changements climatiques dans le secteur du tourisme d'aventure et de l'écotourisme



Mise en valeur de l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier



La nature sans voiture (Mauricie, Laurentides et Capitale-Nationale)



Adaptation de l'activité de pêche blanche à Saguenay

Fiches projets



Concertation régionale sur l'offre de sentiers de randonnée pédestre en Estrie



Cœurs Villageois dans la MRC de Lotbinière



Gaspé, une destination durable quatre saisons



Structuration de l'offre à vélo au Québec



Lutte aux changements climatiques dans le secteur du tourisme d'aventure et de l'écotourisme



Mise en valeur de l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier



Planification de l'aménagement du Circuit découverte au barachois de Malbaie



Aménagement de parcours pagayables sur la rivière Bécancour



Fiches constats



Le rôle stratégique du comité de pilotage



Les modalités de la concertation



Le rôle clé de l'acceptabilité sociale



Mobiliser les partenaires et les publics cibles



Pérenniser un projet : un travail d'équipe



Maximiser l'impact d'un projet

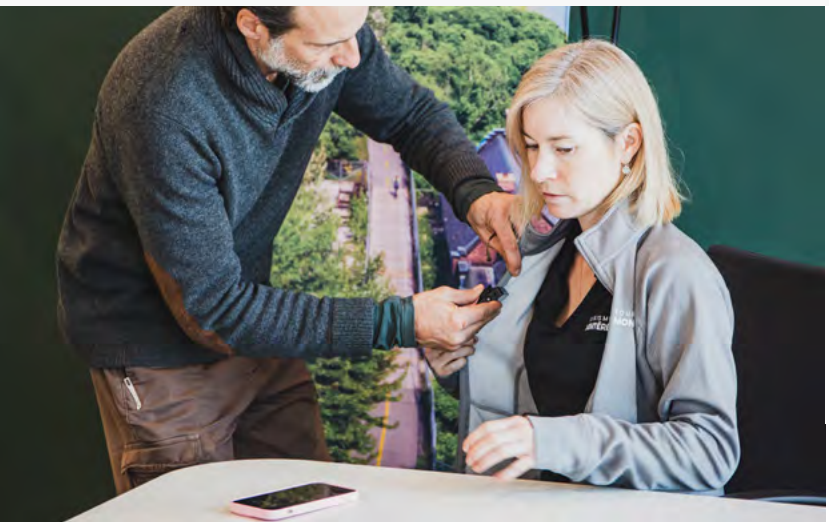


La réduction des émissions de GES en contexte touristique



L'adaptation aux changements climatiques en contexte touristique

Les coulisses des tournages!













Une offre d'accompagnement **appréciée**

Afin de favoriser le déploiement de projets porteurs de changement, le FAQDD n'offre pas que du soutien financier, mais également de l'accompagnement, dans plusieurs programmes, à chaque stade d'avancement de ces projets.

Un accompagnement prédépôt est offert en période d'appel de projets afin de mieux orienter les organisations intéressées sur les critères du programme de financement et l'admissibilité de leurs projets. Ces rencontres permettent aussi aux porteurs de poser un autre regard sur leur projet, de s'assurer qu'il est cohérent dans sa structure et qu'il est aligné avec les objectifs du programme de financement.

Les porteurs de projet financés dans le cadre des programmes de mobilisation collective et d'innovation sociale ont accès à un accompagnement individualisé pour les aider non seulement dans leur reddition de compte, mais aussi à dénouer des enjeux, à créer des liens avec d'autres acteurs, à trouver des ressources pertinentes.

Une programmation d'activités collectives leur est également proposée : webinaires, séances de codéveloppement, ateliers, fiches synthèses, etc. De quoi mieux s'outiller et profiter de l'expérience d'autres porteurs de projet.

L'accompagnement en action

Le 2 février 2026, les porteurs de projets financés dans la première cohorte de l'Accélérateur de la transition écologique se sont rassemblés pour une journée d'activités dans l'objectif de prendre un moment de recul et de réflexion, de faire un retour sur leurs apprentissages et d'identifier collectivement les barrières et les leviers rencontrés lors du développement de projets de transition écologique.

Par diverses animations et grâce à l'intelligence collective, les 12 porteurs ont émis des constats fort pertinents sur la gestion de projet, les partenariats, la mobilisation et divers domaines de la transition écologique (verdissement, changement de comportement, économie circulaire, etc.).

Une journée riche en échanges, qui a également permis à la Ville de Québec d'entendre les réalités du terrain et les suggestions des organismes.



Quelques **témoignages**

« L'accompagnement des équipes du FAQDD est exceptionnel et commence bien avant d'avoir eu la validation du financement. L'organisation aide concrètement les gestionnaires de projet pour s'assurer de la réussite de celui-ci et cela fait toute la différence. Des communications aux conseillères, toutes les personnes avec qui nous travaillons sont passionnées, compétentes, chaleureuses et vraiment aidantes. Un grand merci et continuez votre bon travail! »

« La disponibilité et l'accompagnement de notre conseillère sont de grande qualité. Elle est accessible à tout moment, répond rapidement à nos questions et effectue des suivis réguliers pour s'assurer du bon déroulement du projet. »

88,4 %

taux de satisfaction moyen de l'offre d'accompagnement

Action-Climat Québec et Accélérateur de la transition écologique

L’évaluation participative, une démarche pour Action-Climat Québec

Les projets financés par le programme Action-Climat Québec mobilisent la société civile pour accélérer l’action climatique. Souvent innovants et ancrés dans des réalités locales, ils produisent des effets complexes, parfois intangibles, qui échappent aux méthodes d’évaluation classiques.

L’évaluation participative permet de mieux démontrer l’efficacité des investissements publics tout en améliorant la qualité des projets en les ancrant dans les besoins réels du terrain. En impliquant les parties prenantes dans la conduite de l’évaluation, l’analyse et l’ajustement des actions, ces projets deviennent plus pertinents, plus innovants et plus durables.

C’est dans ce contexte que le FAQDD a déployé en 2025 un projet pilote avec une cohorte de 9 projets. L’objectif : les accompagner dans une démarche d’évaluation participative de l’impact de leur projet.

Connaissant l’importance de la mesure d’impact et le poids que des résultats clairs peuvent avoir dans de futures recherches de financement, le FAQDD a fourni formation, outils et accompagnement aux membres de la cohorte. Le tout a pour visée de structurer une matrice d’évaluation leur permettant de collecter les bonnes données au bon moment, et de démontrer l’atteinte des objectifs du projet.

Une évaluation de la démarche d’accompagnement, effectuée à mi-parcours, permet déjà d’observer de multiples bénéfices :

- Meilleure documentation des effets du projet et de sa mise en œuvre;
- Adaptation continue aux besoins des parties prenantes;
- Renforcement de la pertinence, de l’innovation et de la durabilité des actions;
- Développement d’une culture évaluative au sein des organismes;
- Autonomisation des équipes et réplicabilité de la démarche.

Quelques témoignages

« En impliquant les parties prenantes du projet dans le processus, ça nous permet aussi de nous remettre en question au sujet de l’impact qu’on pense avoir et des effets sur les parties prenantes. Ça peut bonifier ou améliorer le projet en soi. Ça nous permet en quelque sorte de sortir de notre chambre d’écho. »

– Membre de la cohorte du projet pilote en évaluation participative

« Dès la fin de la première année, nous allons pouvoir commencer à mesurer les effets du projet sur l’hypothèse de départ. Pour nous, c’est vraiment précieux afin de pouvoir parler de notre impact au-delà des statistiques de satisfaction. »

– Porteur de projet bénéficiant d’un accompagnement en évaluation



1 Lancement du projet Commun'assiette d'Équiterre
Accélérateur de la transition écologique

2 Lancement de la Fiducie Emprises d'Emprises – espaces urbains
Accélérateur de la transition écologique

3 Lancement du projet Vélo de Courtoisie du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec
Action-Climat Québec

4 Lancement du projet Flotte rechargeable – Machinerie Lourde de l'Institut du véhicule innovant
Action-Climat Québec







Créneau d'expertise n°3

Soutien sur mesure aux organisations publiques

Au fil du temps, de nombreux partenaires et collaborateurs ont pu tirer profit de notre expertise dans la réalisation de mandats variés en développement durable.

Notre offre d'accompagnement se décline en plusieurs volets :

- développement et coordination de programmes d'aide financière
- analyse de projets en développement durable dans le cadre de programmes existants
- formation de comités de sélection et d'équipes de travail sur les différents enjeux de développement durable ou de changement de comportement
- optimisation de l'impact généré par des investissements ou des interventions philanthropiques, etc.

Service d'accompagnement à l'adoption de pratiques durables

Caisse de dépôt et placement du Québec (La Caisse)

En 2018, une entente de partenariat entre La Caisse et le FAQDD a permis la mise en œuvre du Service d'accompagnement à l'adoption de pratiques durables. Dans le cadre de ce programme, le FAQDD appuie des organismes du portefeuille philanthropique de La Caisse dans l'adoption de pratiques écoresponsables. Pour y arriver, il propose un maillage avec les experts les plus pertinents selon les enjeux visés.

Renouvelé en 2023, il s'adresse à des organismes qui œuvrent dans divers secteurs comme la santé, l'éducation, le milieu communautaire, l'environnement et la culture. Voici quelques-uns des 36 organismes qui ont obtenu du financement :

- Salon international du livre de Québec
- Fondation des YMCA du Québec
- Fondation Laurent Duvernay-Tardif
- Fondation Yvon Deschamps Centre-Sud
- Moisson Beauce
- La Transformerie
- Œuvre Sablon
- Salon du livre de Montréal
- Le Livart
- Centre d'art de Kamouraska

Perspectives 2026-2027

À la suite d'une planification stratégique réalisée au cours de la dernière année, différents chantiers ont été mis en branle à l'interne.

Ces derniers nous permettront de soutenir durablement les membres de l'équipe, de renforcer la transversalité au sein de l'organisation et d'améliorer l'efficience opérationnelle, en plus de clarifier notre positionnement.

2026-2027 sera donc consacrée à leur mise en œuvre, tout en réalisant avec succès les mandats qui nous ont été confiés.



FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

États financiers
31 mars 2026

Table **des matières**

États financiers

50 Rapport de l'auditeur indépendant

53 Résultats

54 Évolution de l'actif net

55 Bilan

56 Flux de trésorerie

57 Notes complémentaires

64 Renseignements complémentaires

Grenier Bonin CPA inc.

grenierbonin.ca
T (450) 912-0300
1570, rue Ampère, bureau 501
Boucherville (Québec) J4B 7L4

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs du
Fonds d'action québécois pour le développement durable

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme **Fonds d'action québécois pour le développement durable** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve» de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

La juste valeur du placement comptabilisé à la juste valeur au 31 mars 2026 n'a pu être auditée puisqu'aucun état financier audité n'était disponible pour cette période. Par conséquent, la juste valeur du placement évaluée à 922 957 $ au 31 mars 2026 et le montant de la variation de la juste valeur de 201 615 $ n'ont pas été audités et nous n'avons pas pu déterminer si ces postes auraient dû faire l'objet d'un ajustement. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2026, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la

capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Boucherville, le 29 juin 2026

[1] Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A138586

FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
RÉSULTATS
Exercice terminé le 31 mars 2026

	Autres fonds	CDPQ	Ententes de services	Qualité de l'air et sonore	Action Climat Québec	MELCCFP (DDAC)	Ministère du Tourisme (DDAC-MTO)	MAPAQ	Fonds Écoleader (DEC)	Fonds Écoleader (MESI)	Entreprise & biodiversite	Climat Bioalimentaire	PSREE	Fonds d'admini-stration	**2026** Total	2025 Total
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$				$	$	$
Produits																
Amortissement des apports reportés	-	35 794	103 978	4 538 478	14 983 551	66 119	(110 107)	2 054 294	5 314 224	(89 090)	105 740	57 988	9 628	8 397	27 078 994	22 331 403
Revenus autonomes	85 695	-	88 257	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7 133	181 085	298 820
	85 695	35 794	192 235	4 538 478	14 983 551	66 119	(110 107)	2 054 294	5 314 224	(89 090)	105 740	57 988	9 628	15 530	27 260 079	22 630 223
Charges																
Aide financière	-	30 041	-	4 201 631	14 493 980	(115 667)	(268 754)	1 880 918	4 714 402	(212 574)	-	-	-	-	24 723 977	19 550 922
Frais d'administration (annexe A)	84 681	5 753	206 672	336 847	489 571	215 733	199 865	173 376	599 822	121 732	105 740	57 988	9 628	27 684	2 635 092	2 929 612
	84 681	35 794	206 672	4 538 478	14 983 551	100 066	(68 889)	2 054 294	5 314 224	(90 842)	105 740	57 988	9 628	27 684	27 359 069	22 480 534
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les placements	1 014	-	(14 437)	-	-	(33 947)	(41 218)	-	-	1 752	-	-	-	(12 154)	(98 990)	149 689
Produits (charges) de placements																
Produits d'intérêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	42 377	42 377	45 133
Variation de la juste valeur des placements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(201 615)	(201 615)	(1 002 545)
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(159 238)	(159 238)	(957 412)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 014	-	(14 437)	-	-	(33 947)	(41 218)	-	-	1 752	-	-	-	(171 392)	(258 228)	(807 723)

FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars 2026

			2026	2025
	Investi en immobili-sations	**Non affecté**	**Total**	Total
	$	**$**	**$**	$
Solde au début	**36 938**	**1 950 572**	**1 987 510**	2 795 233
Insuffisance des produits sur les charges	**(22 160)**	**(236 068)**	**(258 228)**	(807 723)
Acquisition d'immobilisations	**56 742**	**(56 742)**	**-**	-
Solde à la fin	**71 520**	**1 657 762**	**1 729 282**	1 987 510

FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BILAN

Au 31 mars 2026

	2026	2025
	$	$
Actif		
À court terme		
Encaisse	**30 571 120**	42 155 970
Débiteurs (note 3)	**527 576**	241 509
Frais payés d'avance	**20 230**	25 994
Apports à recevoir (note 4)	**13 578 769**	17 725 372
Placements réalisables à court terme (note 5)	**7 000 000**	9 168 540
	51 697 695	69 317 385
Apports à recevoir (note 4)	**25 253 850**	5 216 126
Placements (note 5)	**8 973 860**	1 124 572
Immobilisations (note 6)	**33 664**	36 938
Logiciels (note 7)	**37 855**	-
	85 996 924	75 695 021
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	**225 095**	267 899
Aide financière des programmes à payer	**19 732 898**	14 595 986
Apports reportés (note 9)	**36 784 762**	44 742 194
	56 742 755	59 606 079
Apports reportés (note 9)	**27 524 887**	14 101 432
	84 267 642	73 707 511
Actif net		
Investi en immobilisations	**71 520**	36 938
Non affecté	**1 657 762**	1 950 572
	1 729 282	1 987 510
	85 996 924	75 695 021

Engagements (note 10)

Approuvé,

Administrateur

Nathalie Drapeau

Administrateur

FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2026

	2026	2025
	$	$
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	**(258 228)**	(807 723)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des apports reportés	**(27 078 994)**	(22 331 403)
Amortissement des immobilisations	**22 160**	23 246
Variation de la juste valeurs des placements	**201 615**	1 002 545
	(27 113 447)	(22 113 335)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	**426 850**	5 427 485
	(26 686 597)	(16 685 850)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	**(56 742)**	(21 857)
Acquisition de placements	**(15 374 902)**	(5 543 926)
Encaissement de placements échus	**9 492 539**	10 962 012
	(5 939 105)	5 396 229
Activités de financement		
Encaissement d'apports reportés	**19 938 633**	17 022 104
Encaissement d'intérêts réinvestis en apports reportés	**1 102 218**	1 501 093
	21 040 851	18 523 197
Variation de l'encaisse	**(11 584 851)**	7 233 576
Encaisse au début	**42 155 970**	34 922 394
Encaisse à la fin	**30 571 119**	42 155 970

Les éléments sans effet sur la trésorerie comprennent les apports à recevoir compensés par les apports reportés pour un montant de 37 101 725 $ (13 165 791 $ en 2025).

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué le 24 mars 2000 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'organisme a pour objectif d'initier, susciter et soutenir les actions visant à accélérer l'adoption de comportements ou de pratiques favorables au développement durable au Québec.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur l'évaluation des apports à recevoir, l'évaluation de la juste valeur des placements dans la société en commandite, Fonds Cycle Capital I, S.E.C., ainsi que sur la durée de vie estimative des immobilisations.

Constatation des produits

Comptabilisation des apports
Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Revenus autonomes
Les revenus autonomes sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix est déterminé ou déterminable, que les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Produits d'intérêts
Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits d'intérêts affectés sont reportés jusqu'à leur utilisation.

Ventilation des charges

L'organisme présente ses charges par programme. Les charges ventilées sont déterminées en fonction du temps nécessaire à l'administration des projets respectifs. Les enveloppes de frais d'administration sont suivies par programme dans le but d'assurer le respect des limites permises par les ententes de subventions.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation initiale
L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

Évaluation ultérieure
L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception du placement dans la société en commandite qui est évalué à la juste valeur à la date de clôture. Les variations de la juste valeur de cet instrument financier sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Dépréciation
En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	5 ans

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. DÉBITEURS

	2026	2025
	$	$
Comptes à recevoir	**52 855**	6 768
Intérêts courus	**122 176**	175 459
Taxes à la consommation	**352 545**	59 282
	527 576	241 509

4. APPORTS À RECEVOIR

	2026	2025
	$	$
Fonds Écoleader (DEC)	**1 569 223**	6 214 415
Programme Climat BioalimenTerre	**29 200 000**	-
Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau	**2 990 250**	-
Ministère du Tourisme et MELFFCP (DDAC)	**50 000**	500 000
Ententes de services	**111 771**	442 819
Qualité de l'air	**-**	6 760 170
Entreprise et biodiversité	**4 911 375**	-
Action Climat Québec	**-**	9 000 000
Emploi-Québec - Table RH	**-**	24 094
	38 832 619	22 941 498
Portion à court terme des apports à recevoir	**13 578 769**	17 725 372
	25 253 850	5 216 126

5. PLACEMENTS

	2026	2025
	$	$
Au coût		
Dépôts à terme, portant intérêts à des taux entre 2,50 % et 3,05 %, échéant entre janvier 2027 et octobre 2030	**15 050 903**	9 168 540
À la juste valeur		
7 322 603 parts (7 326 108 parts en 2025) du Fonds Cycle Capital I, S.E.C. (participation de 9,11 %)	**922 957**	1 124 572
	15 973 860	10 293 112
Portion réalisable à court terme des placements	**7 000 000**	9 168 540
	8 973 860	1 124 572

6. IMMOBILISATIONS

			2026	2025
	Coût	**Amortissement cumulé**	**Valeur nette**	Valeur nette
	$	**$**	**$**	$
Mobilier de bureau	**43 348**	**28 176**	**15 172**	4 622
Matériel informatique	**131 783**	**113 291**	**18 492**	32 316
Améliorations locatives	**4 303**	**4 303**	**-**	-
	179 434	**145 770**	**33 664**	36 938

7. ACTIFS INCORPORELS

			2026	2025
	Coût	**Amortissement cumulé**	**Valeur nette**	Valeur nette
	$	**$**	**$**	$
Logiciels en développement	**37 855**	**-**	**37 855**	-

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2026	2025
	$	$
Comptes à payer et frais courus	**51 877**	80 355
Salaires et vacances	**157 952**	167 610
Charges sociales	**15 266**	19 934
	225 095	267 899

9. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui sont destinées à couvrir des charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	Solde au début	Montants octroyés (remboursés) au cours de l'exercice	Montants radiés au cours de l'exercice	Intérêts réinvestis au cours de l'exercice	Montants constatés à titre de produits	Solde à la fin Portion à court terme	Solde à la fin Portion à long terme
	$	$	$	$	$	$	$
Fonds Écoleader (MESI)	4 754 252	(4 317 141)	89 090	39 717	-	565 918	-
Fonds Écoleader (DEC)	6 451 604	-	-	-	(5 314 224)	1 137 380	-
Entreprise et biodiversité	-	5 725 353	-	1 343	(105 740)	3 025 857	2 595 099
Climat bioAlimentaire	-	30 200 000	-	-	(57 988)	7 699 621	22 442 391
Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau	-	3 060 250	-	-	(9 628)	2 714 996	335 626
MAPAQ	14 652 917	-	-	412 908	(2 054 294)	13 011 531	-
Gobeuses	6 499 737	-	-	166 793	-	6 666 530	-
Ministère du Tourisme et MELFFCP (DDAC)	699 328	-	-	124 034	43 988	867 350	-
Action Climat Québec	16 759 420	-	-	357 171	(14 983 551)	498 985	1 634 055
Qualité de l'air et sonore	8 424 489	-	(3 110 170)	-	(4 538 478)	344 414	431 427
Ententes de services	497 984	-	(35 632)	-	(192 099)	183 964	86 289
CDPQ	99 646	-	-	114	(35 794)	63 966	-
Autres fonds	4 250	85 695	-	-	(85 695)	4 250	-
	58 843 627	34 754 157	(3 056 712)	1 102 080	(27 333 503)	36 784 762	27 524 887

10. ENGAGEMENTS

L'organisme loue des locaux en vertu d'un bail échéant en juin 2030. Les loyers minimums futurs totalisent 122 859 $ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	$
2027	29 586
2028	30 327
2029	31 089
2030	31 857

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2026 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes à recevoir et aux apports à recevoir.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison de ses placements dans une société en commandite dont la juste valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et charges à payer ainsi que l'aide financière des programmes à payer.

FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 31 mars 2026

											Clibi				2026	2025
	Autres fonds	CDPQ	Ententes de services	Qualité de l'air et sonore	Action Climat Québec	MELCCFP (DDAC)	Ministère du Tourisme (DDAC-MTO)	MAPAQ	Fonds Écoleader (DEC)	Fonds Écoleader (MESI)	Entreprise & biodiversite	Climat Bioalimentaire	PSREE	Fonds d'admini-stration	Total	Total
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Annexe A - Frais d'administration																
Salaires et charges sociales	**63 313**	**5 018**	**178 224**	**278 285**	**417 197**	**159 532**	**152 989**	**144 730**	**468 550**	**73 248**	**90 938**	**47 686**	**8 401**	**6 546**	**2 094 657**	2 193 769
Honoraires professionnels	**17 141**	**216**	**7 692**	**27 250**	**24 626**	**7 270**	**8 262**	**6 245**	**99 422**	**13 506**	**3 920**	**3 028**	**360**	**8 700**	**227 638**	187 354
Communications	**-**	**-**	**827**	**1 962**	**700**	**32 086**	**20 406**	**6 038**	**550**	**2 520**	**528**	**-**	**-**	**-**	**65 617**	101 096
Loyer	**1 581**	**193**	**6 866**	**10 715**	**16 073**	**5 800**	**6 243**	**5 575**	**3 180**	**2 824**	**3 499**	**2 703**	**322**	**-**	**65 574**	71 703
Frais de bureau et d'administration	**-**	**175**	**11 636**	**9 741**	**14 610**	**5 557**	**5 441**	**5 140**	**16 410**	**2 717**	**3 181**	**2 457**	**292**	**-**	**77 357**	60 835
Frais de représentation et de formation	**27**	**20**	**1 427**	**1 636**	**5 478**	**1 777**	**2 079**	**1 872**	**2 664**	**1 018**	**1 303**	**283**	**34**	**10 500**	**30 118**	62 322
Télécommunications	**188**	**34**	**-**	**1 888**	**2 832**	**1 077**	**1 045**	**982**	**-**	**497**	**617**	**476**	**57**	**-**	**9 693**	18 335
Assurances	**106**	**44**	**-**	**2 418**	**3 627**	**1 379**	**1 338**	**1 258**	**4 073**	**637**	**790**	**610**	**73**	**-**	**16 353**	14 237
Créances douteuses	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**23 987**	**-**	**-**	**-**	**1 938**	**25 925**	194 300
Frais de fonctionnement	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(429)**	**429**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	-
Perte sur programmes	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	2 415
Amortissement des immobilisations	**2 325**	**53**	**-**	**2 952**	**4 428**	**1 684**	**1 633**	**1 536**	**4 973**	**778**	**964**	**745**	**89**	**-**	**22 160**	23 246
	84 681	**5 753**	**206 672**	**336 847**	**489 571**	**215 733**	**199 865**	**173 376**	**599 822**	**121 732**	**105 740**	**57 988**	**9 628**	**27 684**	**2 635 092**	2 929 612

